

Gestion des maladies et ravageurs en maraîchage diversifié en favorisant les mesures prophylactiques

Avec Célia Dayraud – CIVAM Bio 66

Animé par Frédéric Furet – GAB65

A Ger le 23 octobre 2017

Objectif général de la formation :

Perfectionner les techniques de production en maraîchage bio pour prévenir les attaques de ravageurs, les identifier et les combattre. Savoir mettre en place des stratégies de mesures prophylactiques, de protection pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et donc réduire le coût en intrants, l'impact sur l'environnement.

✓ 23/10/2017

Matin à la mairie de Ger de 9h à 13h

Objectifs de la séquence :

Approfondir les connaissances sur les aspects importants des techniques de protection des cultures.

Programme :

- Mesures prophylactiques pour diminuer la pression des ravageurs de cultures légumières et favoriser le développement de leurs auxiliaires spécifiques :
 - o Choix de variétés résistantes.
 - o Présentation des méthodes de piégeage des ravageurs et suivi du Bulletin de Santé du Végétal pour anticiper leurs attaques.
 - o stratégie d'intervention en prévention intégrée
 - o faciliter l'implantation d'insectes auxiliaires par l'implantation de bandes fleuries adaptés
- Reconnaître les ravageurs et définir les seuils d'intervention.
- Protection phytosanitaire: définir les produits utilisables sur chaque ravageur et chaque culture.
- Bilan global (commencé à cette séance et continué à la séance de terrain) sur les méthodes prophylactiques et phytosanitaires autorisées en AB et réalisables sur les exploitations des stagiaires : échange oral et construction possible d'un tableau bilan.

Après-midi chez Patrick Dalier à Ger de 14h à 17h

Objectifs de la séquence :

Perfectionner les techniques de production en maraîchage bio pour prévenir les attaques de ravageurs, les identifier et les combattre. Savoir mettre en place des stratégies de mesures prophylactiques, de protection pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et donc réduire le coût en intrants, l'impact sur l'environnement.

Programme :

- Constater les stratégies de protection mises en place sur l'exploitation: zones refuges pour les auxiliaires de cultures, pièges, filets ...
- Reconnaissances et identifications des ravageurs et auxiliaires présents sur l'exploitation.
- Etudes de cas : en fonction des besoins des stagiaires.
- Faire un bilan global sur les méthodes prophylactiques et phytosanitaires autorisés en AB et réalisables sur les exploitations des stagiaires : échange oral et construction possible d'un tableau bilan avec le groupe des stagiaires. (sur la dernière heure)

RDV à la mairie de Ger le 23 octobre 2017 à 9h

Le plan d'accès est en fin de document

Repas tiré du sac

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (voir conditions)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Modalités d'inscriptions :

L'inscription préalable est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique de nos formations. Un chèque de caution de 60 € par jour de formation (soit 1/3 du prix moyen d'une journée de formation) vous est demandé pour valider l'inscription. Il vous sera restitué si vous annulez dans un délai de 10 jours ou en fin de formation. L'inscription est un engagement à participer à l'intégralité de la formation.

Pour les salariés agricoles et non agricoles, le coût de la formation (175 €/jour) peut être financé par votre fond de formation (OPCA, FAFSEA, autre).

- ▶ Si ce n'est pas votre cas, contactez-nous pour connaître les tarifs
- ▶ Les adhérents du GAB 65 sont prioritaires

Nom et Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Ville :

Téléphone : e-mail :

Date de naissance (exigée pour le VIVEA) : / /

- Précisions sur votre statut : Chef d'exploitation Cotisant solidaire Salarié agricole
 Technicien, conseiller agricole autre, précisez

Je m'inscris à la formation :

Gestion des maladies et ravageurs en maraichage diversifié en favorisant les mesures prophylactiques

Gratuit agriculteur, cotisant solidaire, porteurs de projets

Joindre une **attestation de contributeur VIVEA** ou une **attestation de démarche d'installation** pour les porteurs de projet ou une **attestation d'affiliation MSA précisant la date d'installation** pour les nouveaux installés. (Merci de nous fournir par courrier les documents cités originaux, exigé pour VIVEA)

175€/journée : salariés avec fond de formation (FAFSEA, OPCALIM, etc.)

Je joins un chèque de à l'ordre de **GAB65** avec mon bulletin d'inscription.

A renvoyer à :

GAB 65

Hôtel d'entreprise du grand Tarbes, 2ème étage

28 avenue de la libération

65000 Tarbes

Plus de renseignements : frederic.furet.gab65@gmail.com / 05.62.35.27.73 / 06.80.18.26.29

Formations VIVEA du GAB65

23/10/2017

. Plan pour salle du foyer de Ger : en face de l'église.

